



# Reprise de l'activité des transports en 2021

OCTOBRE 2022

Dans un contexte de rebond économique amorcé à la fin du printemps avec la levée progressive des restrictions liées à la crise sanitaire, l'activité des transports redémarre en 2021. Les dépenses totales en transports retrouvent leur niveau d'avant-crise. Le transport intérieur de voyageurs repart à la hausse pour tous les modes de transport mais ne rattrape pas le niveau de 2019. Les échanges extérieurs de transport de voyageurs, principalement aériens, demeurent bien inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie. Le transport de marchandises rebondit, en particulier pour le ferroviaire dont la part modale augmente pour la première fois depuis 2015. Avec la reprise de la circulation routière, les consommations de carburant repartent à la hausse, tout comme les recettes des administrations publiques qui y sont liées, ainsi que l'accidentalité routière et les émissions de gaz à effet de serre des transports. Les ventes de voitures neuves à motorisations alternatives poursuivent leur progression. Les infrastructures de transport se développent pour les métros, tramways et vélos.

## L'ACTIVITÉ DES TRANSPORTS REBONDIT EN 2021 MAIS RESTE IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

En 2021, l'économie française repart nettement à la hausse : le produit intérieur brut (PIB) français progresse de 6,8 %, après un recul historique de 7,8 % en 2020. Le PIB reste toutefois inférieur de 1,5 % à son niveau de 2019. L'année 2021 est en effet à nouveau marquée par la crise sanitaire. Durant la première partie de l'année, des restrictions sont maintenues pour lutter contre la pandémie de la Covid-19 (confinement, couvre-feu, limitations des déplacements, etc.). À partir de la fin mai, les mesures sont allégées et les frontières sont rouvertes progressivement, en lien avec les progrès de la vaccination et la mise en place de certificats sanitaires en Europe.

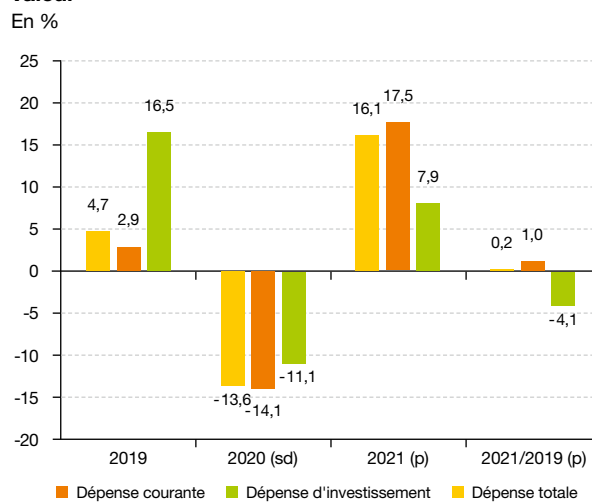
La production de la branche transports augmente également nettement en volume en 2021 (+12,3 %). Toutes les activités de transports sont concernées : le transport de voyageurs (+24,4 %), le transport de marchandises (+9,0 %), les autres services de transport (+10,7 %) et les activités de poste et de courrier (+4,5 %). Les niveaux de

production restent néanmoins inférieurs aux niveaux d'avant-crise (-6,3 % par rapport à 2019 pour l'ensemble de la branche transports), sauf pour le transport de marchandises (+4,4 % par rapport à 2019).

En 2021, comme les années précédentes, les créations d'entreprises restent très dynamiques, tirées par les immatriculations sous le régime de la micro-entreprise, notamment dans le domaine des livraisons à domicile. Les créations hors micro-entreprises (près de 17 000) progressent par rapport à 2020 mais restent en-deçà du niveau de 2019 (-8,4 %).

Fin 2021, le secteur des transports et de l'entreposage emploie plus de 1,4 million de salariés, soit 7,4 % des salariés du secteur privé hors intérim. L'effectif salarié du secteur rebondit (+1,2 %), porté par le dynamisme de l'emploi dans le transport routier de marchandises (+3,7 %) et les autres services de transport (+4,1 %).

Graphique 1 : évolution de la dépense en transports en valeur



Notes : (sd) = semi-définitif, (p) = provisoire.

Champ : France entière.

Source : SDES, Compte satellite des transports

## Reprise de l'activité des transports en 2021

### LES DÉPENSES EN TRANSPORTS REPARTENT À LA HAUSSE EN 2021

La dépense totale de transport s'élève à 449,4 milliards d'euros en 2021 (18,0 % du PIB français), en hausse de 16,1 %, en valeur, par rapport à l'année précédente (*graphique 1*). Elle rattrape ainsi son niveau d'avant-crise sanitaire. La dépense courante de transport représente 86,2 % de la dépense totale et la dépense d'investissement, 13,8 %. Quatre secteurs institutionnels financent la dépense courante de transport (les ménages, les entreprises hors secteur des transports, le reste du monde et les administrations publiques (APU), tandis que la dépense d'investissement se répartit entre les entreprises hors secteur des transports, les APU et les entreprises de transport.

Les ménages sont les plus gros contributeurs à la dépense courante de transport. Ils ont dépensé 161,8 milliards d'euros en transport (hors assurance) en 2021, soit +16,3 %, en valeur, par rapport à 2020, mais -9,4 % par rapport à 2019.

Les dépenses totales consolidées des administrations publiques s'élèvent à 56,3 milliards d'euros en 2021 (+9,3 % par rapport à 2020) et dépassent les montants d'avant-crise (+9,1 % par rapport à 2019). En 2021, les dépenses d'investissement augmentent de 23,6 % tandis que celles de fonctionnement augmentent de 1,4 %.

Les importations de services de transports s'élèvent à 45,9 milliards d'euros et les exportations à 49,5 milliards d'euros. Les échanges extérieurs de transport de voyageurs, principalement de transport aérien, sont durement impactés par les restrictions de déplacement mises en place et restent bien inférieurs aux niveaux d'avant-crise (-69,0 % pour les importations et -49,4 % pour les exportations par rapport à 2019). Les exportations des services de transport de marchandises demeurent quant à elles très dynamiques en 2021 (+76,6 % par rapport 2020), tirées par les exportations de transport maritime.

### LE TRANSPORT INTÉRIEUR DE VOYAGEURS REPREND EN 2021 MAIS DEMEURE INFÉRIEUR À SON NIVEAU D'AVANT-CRISE POUR TOUS LES MODES DE TRANSPORTS

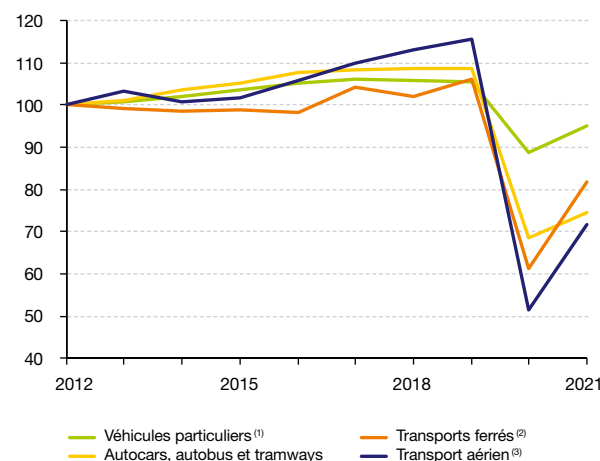
En 2021, le transport intérieur de voyageurs rebondit de 9,6 % et s'établit à 866,1 milliards de voyageurs-kilomètres. Cette reprise ne permet cependant pas de retrouver les niveaux d'avant-crise (-13,1 % par rapport à 2019). Ce constat est le même pour tous les modes de transport (*graphique 2*).

Le transport intérieur de voyageurs est toujours largement dominé par le transport individuel en véhicules particuliers (84,1 %, soit 3 points au-dessus de 2019). Avec 728,2 milliards de voyageurs-kilomètres, le transport individuel en véhicules particuliers croît de 7,0 % en 2021.

Au sein du transport collectif, le transport ferroviaire de voyageurs représente 79,5 milliards de voyageurs-kilomètres transportés en 2021. Après la forte baisse de 41,8 % en 2020, le transport ferroviaire de voyageurs rebondit de 34,0 % en 2021. Avec 32,7 milliards de voyageurs-kilomètres transportés en 2021, le transport collectif urbain est en hausse de 24,4 % par rapport à 2020. Le transport aérien métropolitain, mesuré en nombre de passagers

### Graphique 2 : évolution du transport intérieur de voyageurs en voyageurs-kilomètres par mode

En indice base 100 en 2012



<sup>(1)</sup> Y compris véhicules immatriculés à l'étranger et deux-roues motorisés.  
<sup>(2)</sup> Trains, RER et métros.

<sup>(3)</sup> Vols intérieurs à la métropole uniquement.

Champ : France métropolitaine.

Sources : SDES, bilan de la circulation ; ART ; ensemble des opérateurs ferroviaires ; Île-de-France Mobilités-Omnil ; enquêtes annuelles sur les transports collectifs urbains (DGITM, Cerema, Gart, UTP, CGDD) ; UTP

(15,8 millions) augmente de 36,2 % en 2021 mais demeure nettement inférieur à son niveau d'avant-crise (-41,1 % par rapport à 2019).

### LE TRAFIC DE MARCHANDISES REPART À LA HAUSSE POUR TOUS LES MODES DE TRANSPORT

Le transport terrestre de marchandises rebondit en 2021 (+3,0 % après -3,9 % en 2020) et s'élève à 334,5 milliards de tonnes-kilomètres. L'activité rebondit pour tous les modes de transport.

Le transport routier de marchandises par poids lourds représente 292,0 milliards de tonnes-kilomètres en 2021 (+1,8 % par rapport à 2020). Pour la première année depuis 2015, la part modale du transport routier par poids lourds diminue mais reste largement dominante (87,3 % du transport terrestre de marchandises hors oléoducs en 2021, après 88,4 % en 2020 et 85,6 % en 2015) - (*graphique 3*). En 2021, l'activité des poids lourds sous pavillon français représente un peu plus de la moitié du transport intérieur de fret, part relativement stable depuis 2015.

Le transport intérieur ferroviaire de marchandises représente 35,8 milliards de tonnes-kilomètres en 2021 (+14,3 % par rapport à 2020). Après avoir diminué continuellement depuis 2015, la part modale du transport ferroviaire de fret augmente en 2021 (10,7 % après 9,6 % en 2020 et 12,0 % en 2015).

Le transport fluvial de marchandises s'élève à 6,8 milliards de tonnes-kilomètres en 2021 (+4,0 % par rapport à 2020). C'est le transport national (+6,5 %) qui explique cette hausse, le transport international se contractant légèrement (-0,8 %). La part modale du transport fluvial oscille autour de 2 %.

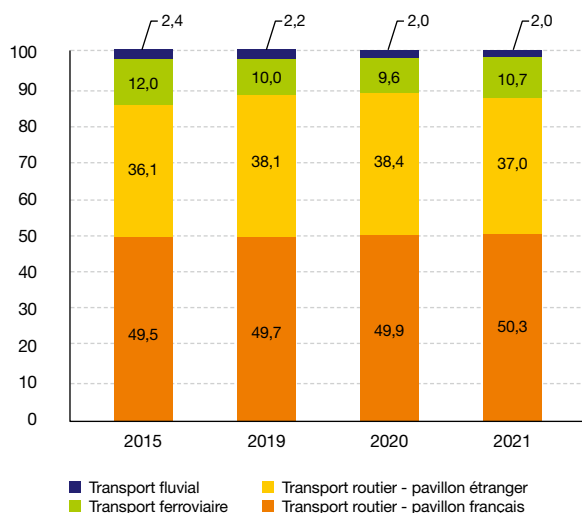
## Reprise de l'activité des transports en 2021

Le trafic maritime de marchandises atteint 325 millions de tonnes en 2021 pour l'ensemble des ports français. La croissance du trafic maritime de marchandises de 4,2 % est portée par la forte reprise de la demande, mais limitée par les tensions sur les prix des matières premières, notamment des produits énergétiques.

Le transport intérieur aérien de marchandises, qui représente 155 000 tonnes en 2021, est en nette augmentation par rapport à 2020 (+ 16,0 %). Les tonnages transportés à l'international progressent également (+ 19,8 %) et retrouvent leur niveau d'avant-crise.

### Graphique 3 : répartition du transport intérieur terrestre de marchandises (hors oléoducs) en tonnes-kilomètres par mode

En %



Champ : France métropolitaine.

Sources : SDES, collecte réglementaire auprès des opérateurs ferroviaires ; SDES, enquête TRM ; Eurostat, TRM-EU ; VNF

## AVEC LA REPRISE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE, LES CONSOMMATIONS DE CARBURANTS ET LES RECETTES FISCALES REPARTENT À LA HAUSSE...

En 2021, la circulation routière rebondit (+ 7,2 %) en France métropolitaine mais demeure inférieure à son niveau d'avant-crise (- 8,8 % par rapport à 2019) du fait des restrictions de déplacement maintenues en vigueur sur la première partie de l'année. La reprise du trafic routier entraîne mécaniquement une augmentation des consommations de carburants, de 10,5 % pour l'essence et de 5,6 % pour le diesel.

Les principales recettes liées aux transports prélevées par les administrations s'élèvent à 49,8 milliards d'euros en 2021. La taxe intérieure de consommation des produits énergétiques (TICPE) représente à elle seule 60,7 % de ces recettes. Avec 30,2 milliards d'euros en 2021 (+ 11,9 % par rapport à 2020), elle retrouve le niveau des années précédentes, après une forte baisse en 2020 liée à celle des consommations de carburants en raison des restrictions de déplacement.

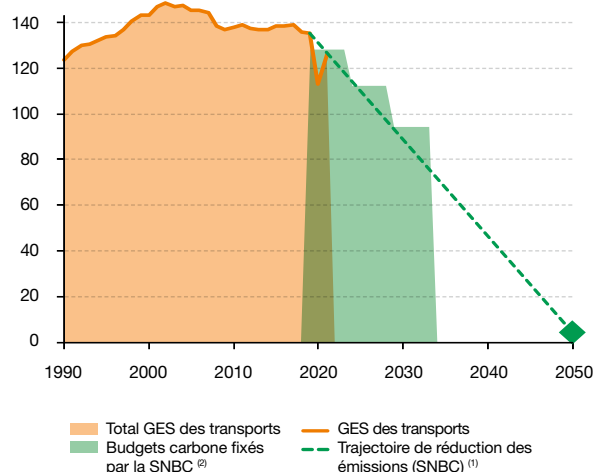
## ... TOUT COMME L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE ET LES ÉMISSIONS DE GES DES TRANSPORTS

En 2021, le bilan de l'accidentalité routière s'établit à 56 043 accidents corporels (+ 18,6 % par rapport à 2020) impliquant 3 127 victimes décédées et 70 207 victimes blessées. L'accidentalité routière accompagne la reprise de la circulation en 2021, mais reste toutefois moins élevée qu'avant la crise (- 3,9 % d'accidents corporels par rapport à 2019). Les principales causes d'accidents mortels demeurent la vitesse, l'alcool et les stupéfiants.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des transports augmentent de 11,5 % en 2021, après la chute historique de 16,5 % en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire (graphique 4). Néanmoins, en 2021, les émissions de GES sont inférieures à celles de 2019 et proches de celles de 1990. Avec 126 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (Mt CO<sub>2</sub> éq) en 2021, le secteur des transports reste cependant le premier contributeur aux émissions de GES de la France (30 %). Les émissions de GES des transports proviennent principalement des voitures particulières (53 %) et des poids lourds (27 %).

### Graphique 4 : évolution des émissions de GES des transports et objectifs de réduction

En Mt CO<sub>2</sub> éq



<sup>(1)</sup> La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) prévoit une décarbonation totale des transports (hors aérien) d'ici 2050.

<sup>(2)</sup> Le décret n°2020-457 du 21 avril 2020 définit des plafonds d'émissions des transports (budgets carbone) par période quinquennale. Pour la période 2019-2023 les émissions annuelles du secteur sont plafonnées à 128 Mt CO<sub>2</sub> éq. Champ : France métropolitaine et Drom (périmètre Kyoto).

Source : Citepa, mai 2021, inventaire format Secten (estimations préliminaires pour 2021)

## LES VENTES DE VOITURES NEUVES À MOTORISATIONS ALTERNATIVES POURSUIVENT LEUR PROGRESSION

En 2021, les ventes de véhicules neufs progressent légèrement (+2,2 %) après le fort recul de 2020, dans un contexte de remise en marche progressive des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial. Au total, 2,4 millions de véhicules neufs ont été immatriculés en 2021, dont les deux tiers sont des voitures particulières.

Le marché du neuf a fortement évolué dans sa composition, avec l'essor des motorisations alternatives au détriment des motorisations thermiques (diesel et essence) qui ne constituent plus que respectivement 20,9 % et 40,3 % des immatriculations neuves en 2021 (graphique 5). La part de motorisations essence hybride non rechargeable est en hausse (15,5 % en 2021, après 9,0 % en 2020). La part des motorisations alternatives (hybrides rechargeables et électriques) représente quant à elle 18,2 % des ventes en 2021, après 11,0 % en 2020.

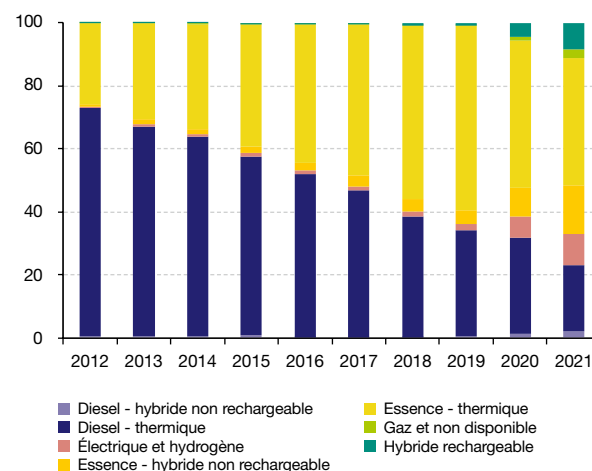
## LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SE DÉVELOPPENT POUR LES MÉTROS, TRAMS ET VÉLOS

Les infrastructures de transport françaises se composent d'1,1 million de kilomètres de routes, de 27 000 kilomètres de lignes ferroviaires, de 1 350 kilomètres de lignes de métro, RER et tramways, de 5 200 kilomètres de voies navigables fréquentées, de nombreux ports maritimes ainsi que du deuxième aéroport européen.

En 2021, la ligne 14 du métro parisien s'agrandit avec l'ouverture de la station Porte de Clichy, la ligne de tramway T9 est mise en circulation avec 10 kilomètres de tracé pour 19 stations et 430 nouveaux kilomètres de véloroutes sont réalisés.

## Graphique 5 : répartition des ventes de voitures neuves par motorisation

En %



Champ : France métropolitaine, hors véhicules des domaines, véhicules militaires et transit temporaire.

Source : SDES, Rserve

## POUR EN SAVOIR PLUS

Ces résultats constituent une synthèse des enseignements du « Bilan annuel des transports en 2021 », à paraître en novembre 2022.

Charline BABET, SDES

Dépôt légal : octobre 2022  
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directrice de publication : Béatrice Sédillot  
Coordination éditoriale : Laurianne Courtier  
Maquettage et réalisation : Agence Citizen Press

## Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques  
Sous-direction des statistiques des transports  
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex  
Courriel : diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

  
**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
STATISTIQUE  
PUBLIQUE